



350 francs
pour votre
santé

#santé

Vos chèques Wellness

Utilisez les chèques Wellness 2025 de Visana pour votre bien-être et prévenez les maladies et les blessures.

Profitez des chèques Wellness

Assurez-vous plus de vitalité et profitez des chèques Wellness de Visana.

Vous pouvez utiliser les bons, d'une valeur totale de 350 francs, pour toutes sortes d'activités et de cours dans le domaine de la santé.

Voilà comment ça marche

- 1 Suivez un cours de santé ou un programme de fitness de votre choix.
Sur chacun des chèques Wellness, vous voyez quels cours nous soutenons.
- 2 Veuillez nous envoyer la facture accompagnée des indications suivantes: nom, prénom, numéro d'assuré, description sommaire de l'activité, dates du cours (début et durée), lieu du cours, coûts, timbre et signature de l'institution qui établit la facture. Les factures peuvent être envoyées par le biais de l'app Visana. Si la facture est envoyée par la poste, l'étiquette autocollante doit impérativement figurer sur la facture. Il n'est plus nécessaire d'envoyer les chèques Wellness.
- 3 Après examen des documents, nous vous remboursons le montant du chèque.

Vos chèques Wellness

Toutes les personnes assurées ayant conclu les assurances complémentaires Traitements ambulatoires, Basic, Basic Flex ou Managed Care Traitements ambulatoires ont droit aux chèques Wellness.

Important à savoir

Les chèques Wellness représentent des prestations facultatives de Visana, qui ne donnent pas lieu à un droit et qui peuvent en tout temps être modifiées ou supprimées par Visana. Ils ne font pas partie de la couverture d'assurance et ne sont donc pas réglés dans les Conditions générales d'assurance (CGA) ou dans les Conditions complémentaires (CC). Les règles concernant les chèques Wellness sont fixées dans un règlement.

Les points principaux sont les suivants

- Les chèques Wellness sont valables pour des activités ou des cours qui débutent durant l'année 2025.
- Pour les nouveaux assurés et les nouvelles assurées, les chèques sont valables à partir de la date d'affiliation à Visana (début de l'activité ou du cours après cette date).
- Un seul chèque peut en principe être utilisé par facture. Si plusieurs activités / cours de bien-être suivis auprès du même fournisseur donnent lieu à des contributions différentes, ces activités / cours peuvent être indiqués sur la même facture. Toutefois, chaque cours doit être identifiable comme un cours indépendant et les coûts de chaque cours doivent être indiqués séparément.
- Pour les factures avec des offres combinées, un montant maximal de 250 francs (chèques n° 1 et n° 3) est alloué, indépendamment des activités / cours suivis. Le chèque Wellness n° 2 peut être utilisé uniquement lorsqu'une facture séparée y relative a été établie.
- Seules les personnes assurées dont l'assurance auprès de Visana n'est pas résiliée au moment de l'envoi peuvent faire valoir les chèques.
- Les chèques ne peuvent pas être utilisés pour régler la franchise ou la quote-part.
- Un délai de deux ans à compter de la date de la facture est applicable pour l'envoi de factures avec des chèques Wellness.

Chèques Wellness 2025



Chèque Wellness Fitness

Prestations

- 200 francs maximum pour un abonnement annuel (ou quatre abonnements de 10 séances minimum)
- 100 francs maximum pour un abonnement semestriel (ou deux abonnements de 10 séances minimum)
- Les offres de live-streaming sont comprises.

Accepté pour

- Abonnements à des offres de fitness en intérieur et en extérieur. L'abonnement offre un accès libre et illimité à des entraînements musculaires et/ou des cours de fitness et/ou des offres de fitness (pas d'appareils à utiliser à domicile).
- Abonnements à des saunas, bains thermaux, de vapeur ou d'eau saline publics (pas de saunas à domicile)

Chèque Wellness Wellness

Prestations

- 100 francs maximum pour des cours de plus de 10 leçons
- 50 francs maximum pour des cours jusqu'à 10 leçons ou deux jours de séminaire
- Les offres de live-streaming sont comprises.

Accepté pour

- Cours de détente active, p. ex. training autogène, qi gong, gymnastique prénatale et postnatale, tai-chi, yoga

Chèque Wellness Fit & Fun

Prestations

- 50 francs maximum pour des cours (aucune prestation pour l'entrée aux piscines en plein air ou couvertes, ni pour la cotisation à des associations sportives)
- Les offres de live-streaming sont comprises.

Accepté pour

- Cours de fitness d'au moins 8 leçons, p. ex. aérobic, aquagym, bodytoning, bodyforming, cardio-fitness, gymnastique, gymnastique jazz, nordic walking et méthode Pilates